

Le syndicalisme décalé

Si l'on en croit les définitions basiques, notamment propagées par le net, « les rôles traditionnels des syndicats sont de deux ordres : un rôle de représentation des salariés et un rôle de négociation. C'est ainsi que les syndicats s'attachent à garantir les droits des salariés, en termes de salaires, de statuts, de progression de carrière ou de conditions de vie »

C'est une vraie définition de prestataire de services.

- réductrice et historiquement lacunaire. Le syndicalisme, quelles que soient les formes qu'il a pu prendre est né du travail, de travailleurs et travailleuses qualifiés. Il n'est pas né pour défendre des statuts ou des progressions de carrière mais pour préserver sa vie au travail et conquérir de bonnes conditions, ne pas y laisser sa peau.
- exclusive et excluante : par salariés, il faut donc entendre uniquement ceux qui relèvent d'un lien de subordination direct avec un employeur. Les autres ne travailleraient pas. Or, il n'y a pas d'humains, d'humanité sans travail. Le travail n'est donc pas l'emploi.
- assurantielle : en quoi et comment un syndicat pourrait-il « garantir » des droits ? Si l'on juge de la vitesse avec laquelle patronat et gouvernement attaquent, de façon constante, les droits collectifs qui ont été conquis au fil du temps, chacun.e serait en droit de penser que le syndicalisme a failli ou trahi. Et surtout pas besoin des travailleurs.es et de leur pouvoir d'agir ! On se demande alors comment et avec qui les grandes luttes ont pu être construites et surtout gagner !
 - révélatrice de la conception patronale sur la négociation qui ne veut pas des travailleurs.res aux côtés de leurs représentants.es pour faire rapport de force.

Cette question de la représentation est centrale et influe de fait sur le volet négociations. Elle fait miroir aux constats des syndicats « les salariés ne nous suivent pas » et à celui des travailleurs-res « mais que font les syndicats ? »

Prise comme point de départ :

- la représentation des travailleurs.res a généré un **syndicalisme d'opinions** : les travailleurs.es sont appelés à partager ce que nous pensons, à répondre favorablement à nos slogans, aux appels à l'action, les revendications sont devenues sa propriété.

- Les travailleurs.es sont consultés uniquement quand nous en avons le temps et le besoin. Le syndicalisme se substitue ainsi aux travailleurs.res et les employeurs sont devenus les interlocuteurs privilégiés des syndicalistes.

- Le syndicalisme se positionne devant les travailleurs-res, en avant-garde, les appellent à agir. Ou derrière eux, pour les tirer par le haut, les faire avancer, leur faire prendre conscience...

C'est le **syndicalisme normatif**. Ce qui n'y répond pas est exclu car il ne fait pas arrêt sur situation, pas débat, pas réflexion, pas ouverture, pas mise en question des pratiques. En absence des résultats attendus, ce sont les travailleurs.es qui sont mis en cause, jugés déficients, culpabilisés.

Prise comme objectif, la représentation a historiquement généré un **syndicalisme d'intérêt** et permis de construire de grandes luttes :

- ce syndicalisme a permis aux travailleurs.es de pouvoir débattre de leur quotidien, de leur réel au travail, de leurs exigences sociales et des modalités d'action. C'est ce qui leur a permis et permet encore de partager les mêmes valeurs, les mêmes intérêts de classe, de se fédérer.

- ce syndicalisme n'est donc pas devant eux, ou derrière eux, mais avec eux. Un.e syndicaliste n'est-il pas d'abord un.e travailleur.e ?

N'est-ce pas ce qui a fondé sa légitimité ? Ce qui a donné du poids et du sens à la représentation ? Et donc donné du rapport de force lorsqu'il y a négocié ?

Quelle légitimité aujourd'hui ? Qui représentons-nous et quoi, sur quelles bases ? Comment définit-on un rapport de forces ? Peut-on réellement croire que regagner des forces passerait uniquement par des campagnes de syndicalisation ??

Alors, avant de parler action revendicative là où nous sommes de plus en plus seuls, n'est-il pas temps de sortir de ce décalage ?